

Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE
Conseil Communautaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 24 MARS 2021

13- Objet : CLOTURE DU BUDGET ANNEXE ATELIER RELAIS MIRAULT 714 – AFFECTATION DU RESULTAT

N° Ordre : DE-023-2021

Rapporteur : Nicolas CHOISNEL, vice-président aux finances

Nomenclature : 7.10 1Finances locales-divers-approbation des documents budgétaires

L'an deux mille vingt et un, le 24 mars à 19h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Moncaut, après convocation du 17 mars 2021, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Membres présents (46) :

Andiran : M. Lionel LABARTHE

Barbaste : Mme Valérie TONIN

Bruch : M. Alain LORENZELLI

Buzet-sur-Baïse : M. Jean-Louis MOLINIE

Calignac : M. Alban CASSAGNABERE

Espiens : M. Serge LARROCHE

Feugarolles : M. Jean-François GARRABOS

Fieux : M. Joël AREVALLILO

Francescas : Mme Paulette LABORDE

Lamontjoie : M. Pascal BOUTAN

Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Jacques ECHEVERRIA

Lasserre : M. Serge PERES

Lavardac : Mme Isabelle SALIS et MM. Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE

Le Fréchou : M. André APPARITIO

Le Nomdieu : M. Jean-Pierre LUSSAGNET

Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUE

Mézin : Mme Dominique BOTTEON et M. Jacques LAMBERT et Jean-Michel MANABERA

Moncaut : M. Francis MALISANI

Moncrabeau : M. Nicolas CHOISNEL

Montgaillard : M. Henri de COLOMBEL

Montagnac-sur-Auvignon : M. Jean-Louis TOLOT

Montesquieu : M. Alain POLO

Nérac : Mmes Laurence BERTHOUMIEU, Ana-Paula BES, Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, Mélanie SERRES-SOLANO et MM. Serge ARNAUNE, Hugues DAVID, Patrice DUFAU, Marc GELLY, Patrick GOLFIER, Nicolas LACOMBE,

Pompey : -

Poudenas : M. Jean de NADAILLAC

Réaup-Lisse : M. Pascal LEGENDRE

Saint Pé Saint Simon : M. Michel SABATHIER

Saint-Vincent-de-Lamontjoie : M. Daniel AIRODO

Sainte-Maure-de-Peyriac : M. Robert LINOSSIER

Sos-Gueyze-Meylan : M. Didier SOUBIRON

Thouars-sur-Garonne : M. Christophe BESSIERES, suppléant

Vianne : Mme Laurence BENLLOCH

Xaintrailles : Mme Michèle AUTIPOUT

Membres absents ayant donné procuration (5) :

Barbaste : M. Michel DAUNES à Mme Valérie TONIN

Buzet-sur-Baïse : Mme Patricia CHENUIL à M. Jean-Louis MOLINIE

Nérac : Mme Stéphanie GARBAY à Mme Mélanie SERRES-SOLANO, M. Frédéric SANCHEZ à M. Nicolas LACOMBE

Pompiery : M. Jean-Pierre SUAREZ à M. Alain LORENZELLI

Membre absent excusé (2) :

Lavardac : M. Georges BARBARA

Thouars-sur-Garonne : M. Jean-Pierre VICINI, suppléé par M. Christophe BESSIERES

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis MOLINIE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers	
En exercice : 52	
Présents : 46	Votants : 51
Absents : 7	- Dont « pour » : 51
- Dont suppléé : 1	- Dont « contre » : 0
- Dont représentés : 5	- Dont abstention : 0

Le budget atelier relais MIRAULT n'ayant plus d'activité en 2021, il convient de procéder à sa clôture et de procéder à l'affectation du résultat ci-dessous au budget principal 700 :

FONCTIONNEMENT	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020	-74 177,10 €
RESULTAT REPORTE 2019	73 793,77 €
RESULTAT CUMULE	-383,33 €
INVESTISSEMENT	
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2020	69 061,82 €
RESULTAT REPORTE 2019	-67 838,05 €
RESULTAT CUMULE	1 223,77 €
Reste à réaliser en dépenses	0,00 €
Reste à réaliser en recettes	0,00 €
RESULTAT CUMULE AVEC LES RESTES A REALISER	1 223,77 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Considérant l'exposé du Président
Après en avoir délibéré
DECIDE à l'unanimité

► **De clôturer** le budget annexe 714,

► **D'affecter** le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 au budget principal 700 de 2021 :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 BUDGET 714	-383,33 €
AFFECTATION EN RESERVE (1068) (couverture du besoin de financement)	0,00 €
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) AU BUDGET PRINCIPAL (700)	-383,33 €
RESULTAT REPORTE EN INVESTISSEMENT (001) AU BUDGET PRINCIPAL (700)	1 223,77 €

- ▶ **De préciser** que ces résultats seront intégrés dans le budget principal 2021,
- ▶ **De préciser** que les documents budgétaires seront mis en ligne sur le site internet d'Albret Communauté et accessibles gratuitement dans le délai d'un mois après leur adoption.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,

A Nérac,

Le Président

Alain LORENZELLI

